

tianisme, et elle est digne de celui que l'on pourrait désigner comme le principal initiateur de la législation sociale au Canada.

Le 9 octobre 1942, celui auquel je viens de faire allusion—et ce n'est autre que le très honorable premier ministre lui-même—déclarait, dans un discours prononcé au congrès de la Fédération Américaine du Travail :

(Traduction)

Avant la guerre, nous discutions sur la nécessité de conserver nos ressources naturelles. Nous entendions beaucoup moins parler, malheureusement, de la conservation de nos ressources en hommes, de la nécessité d'assurer la vie, la santé et le bonheur de tous, hommes, femmes et enfants. Aujourd'hui, nous visons à la mobilisation totale de nos ressources et de notre capital humain en vue de livrer une guerre totale. A la fin des hostilités, nous devons chercher, par-dessus tout, à faire servir nos ressources naturelles à la conservation de notre capital humain, à l'amélioration de la santé et du bien-être de toute la population. Les ressources que renferment le sol, la mer, la forêt et le sous-sol nous ont été données par le Créateur pour entretenir la vie, et non pas pour la détruire. Nul pays ne saurait avoir une population heureuse, satisfaite et prospère s'il n'assure l'existence et le bien-être de l'ensemble des citoyens et s'il ne protège contre l'injustice et le malheur le foyer des humbles de la terre.

(Texte)

Monsieur le président, la plus belle des qualités du premier ministre, c'est son humanité, et en le remerciant pour sa législation sociale, je n'hésite pas à lui dire : Le Canada entier vous en sera éternellement reconnaissant !

Dans les excellents rapports qui ont été soumis par le comité de Reconstruction, il est proposé que les avantages que la loi sur le Rétablissement agricole des Prairies offre aux cultivateurs des provinces de l'Ouest soient applicables à toutes les provinces du Canada. Une telle législation aiderait considérablement nos cultivateurs et j'espère que le Gouvernement se rendra à cette recommandation du comité. En recommandant ceci, je songe à ces cultivateurs dont les terres savaneuses, par exemple, auraient besoin de drainage ; à ces autres dont les terres souffrent d'érosion ou d'inondation lors de la crue des eaux du printemps ou au cours de périodes pluvieuses ; je songe à tous ces cultivateurs qui voudraient améliorer leurs fermes et qui malheureusement ne peuvent, faute de moyens pécuniaires, faire ces travaux à leurs propres frais.

Dans la province de Québec, le gouvernement de M. Godbout mène courageusement et efficacement la lutte contre le monopole de l'électricité, et nous avons confiance que l'électrification rurale sera entreprise dès la cessation des hostilités. Je demande au gouvernement fédéral d'accorder à cette question si importante pour nos cultivateurs sa considération immédiate et de donner aux provinces

[M. Tremblay.]

son entière coopération, car peu de choses pourraient, plus que l'électrification de toutes nos campagnes, apporter aide, confort et agrément à nos populations rurales.

Parmi les suggestions qui ne sont pas dans le discours du trône mais que plusieurs personnages du monde des affaires se chargent de faire au public canadien en parlant de l'après-guerre, il en est une en particulier que je m'en voudrais de ne pas relever : je veux parler de l'immigration massive que l'on préconise déjà en certains milieux. Fort heureusement, les autorités du gouvernement actuel n'ont pas l'air de prendre au sérieux les exagérations de ces entrepreneurs en démenagement, et je félicite l'honorable ministre des Mines et des ressources (M. Crerar) d'avoir, sans tarder, nié la rumeur qu'un politicien tapageur, et que nous connaissons bien dans la province de Québec, a lancée à grand renfort de publicité, il y a quelques mois,—et dans le comté de Dorchester, s'il vous plaît ! L'attitude que la division de l'immigration révèle dans son dernier rapport annuel, déposé aujourd'hui à la Chambre, me semble encore la seule raisonnable et logique :

On reconnaît partout que le Canada doit d'abord s'occuper du rétablissement des membres de ses armées de même que de leurs familles, et orienter durant ce temps les industries canadiennes de guerre vers des entreprises de paix. On ne pourra comprendre toute la portée de cette tâche qu'après la guerre.

Et plus loin :

Le Canada ne devrait pas commettre l'erreur de donner la préséance au transport sur l'établissement, faiblesse qui ne fut pas inconnue dans le passé. Certains croient qu'on peut mettre des plans au point dès maintenant et y inclure des chiffres ; d'autres sont d'avis que seuls le temps et le développement économique du pays apporteront la réponse à ce problème.

J'appartiens sans aucun doute à la dernière catégorie et je dis que, tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas réinstallé nos combattants dans la vie civile et trouvé à chacun d'eux un travail rémunérateur et utile, il sied mal à ces magnats du transport de nous parler d'immigration.

Monsieur le président, il y a un autre personnage, un très grand personnage à tous points de vue, celui-là, dont les déclarations récentes et intempestives font couler beaucoup d'encre et font beaucoup gloser. Certes, je ne suis point un grand politique, ni encore moins un diplomate, mais, comme tous mes compatriotes, j'aime mon pays, je suis fier de son histoire et je rêve pour lui d'un avenir merveilleux. Je le veux grand, mon Canada, je le veux beau, je le veux vigoureux et fort, je le veux prospère et je veux qu'il soit toujours uni. Il a produit des pléiades de grands hommes, des héros et des saints. La divine